



**DIALOGUE SUR LES STRATEGIES D'INTEGRATION
DE LA BIOENERGIE AU SEIN DES PME AU SENEGAL**

Dakar, 5-6 septembre 2007

RAPPORT D'ATELIER



ENDA, septembre 2007



SOMMAIRE

- **Acronymes**
- **Objectif de l'atelier**
- **Profil des participants**
- **Éléments de discussion**
 - **Aspects financiers**
 - **Aspects réglementaires**
 - **Aspects organisationnels**
 - **Aspects informationnels**
- **Annexes**

ACRONYMES

- ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
- APCR : Association nationale des Présidents de Communautés Rurales
- ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
- BAD : Banque Africaine de Développement
- CIMES : Comité Intersectoriel pour la mise en œuvre des synergies entre l'Energie et les autres Secteurs
- CNCR : Cadre National de Concertation des Ruraux
- MDES : Mouvement des Entrepreneurs du Sénégal
- PERACOD : Projet d'électrification rurale et d'accès aux combustibles domestiques
- PROGEDE : Projet de gestion durable et participative des ressources naturelles
- PROMER : Projet de Promotion des Micro entreprises en milieu rural
- SENELEC : Société Nationale d'Electricité

INTRODUCTION

Les 5 et 6 septembre s'est tenu, à Dakar (Hotel Ngor Diarama) un atelier de *dialogue politique* sur les « stratégies d'intégration de la bioénergie au sein des PME au Sénégal ». Cet atelier faisait suite à une rencontre entre les techniciens des administrations et les responsables de PME pour identifier des solutions aux barrières non technologiques repérées lors des enquêtes réalisées par Enda en 2006 sur les secteurs des rizeries, des scieries, des fermes laitières et avicoles, des boulangeries traditionnelles, du fumage de poisson etc.

Ce dialogue politique a réuni des décideurs politiques, des opérateurs et des experts actifs dans le domaine des PME et de l'énergie et des représentants certains secteurs retenus du fait de leurs potentiels d'utilisation rationnelle de la biomasse énergie.

Cette activité est la sixième (6^e) du projet ENEFIBIO (levée des barrières non technologiques au développement et à la valorisation énergétique de la biomasse au sein des PME sénégalaises et camerounaises). Le projet est financé par le Programme COOPENER de l'Union Européenne et la Coopération Wallonie-Bruxelles.

Ce dialogue politique a été organisé, dans le cadre de la *Semaine Internationale Climat-Développement* organisée par Enda pour susciter des échanges entre différents acteurs.

L'atelier ENEFIBIO de *dialogue politique* a été présidé par le Directeur des Energies Renouvelables représentant le Ministre des Biocarburants et des Energies Renouvelables.

1- OBJECTIF ET METHODOLOGIE

La rencontre d'ENEFIBIO sur les stratégies d'intégration de la bioénergie au sein des PME du Sénégal visait à « stimuler un dialogue entre les patrons de PME, les décideurs politiques, les développeurs de projets biomasse-énergie et les institutions de financement (y compris les donateurs), afin de combattre les freins non technologiques par la formulation d'actions concrètes. »

Pour atteindre cet objectif, une synthèse des barrières multisectorielles et sectorielles identifiées lors du travail d'enquêtes de terrain auprès des secteurs suivants a été présentée :

- Les PME productrices de coproduits :
 - Scieries
 - Rizeries
 - Elevages laitiers industriels
 - Elevages avicoles

- Les PME qui ne produisent pas de coproduits mais qui ont des besoins en énergie :
 - Boulangeries
 - Fonderies d'aluminium
 - Fumage de poisson

L'ensemble des barrières non technologiques pour lesquelles des stratégies d'intégration des solutions était recherchée couvre les aspects ayant fait l'objet des sessions suivantes :

- Développement et accès aux produits financiers adaptés aux projets de bioénergie
- Stratégie de levée des barrières organisationnelles au niveau des secteurs
- Un cadre tarifaire et réglementaire incitatif au développement de la bioénergie
- Des outils de gestion des connaissances et des programmes ciblés de renforcement des capacités au service des professionnels

Les différentes sessions ont été modérées par les personnalités suivantes :

- Mamadou Diouf, Directeur des PME
- Modou Mboup, SE du Mouvement des Entreprises du Sénégal
- Cheikh Wade, Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale

Pour atteindre cet objectif, l'approche a consisté à échanger, dès le premier jour, sur les barrières considérées comme multisectorielles, avant d'étudier celles dites sectorielles, en rapport avec les différents secteurs retenus à la suite des enquêtes sur *les potentialités d'utilisation rationnelle de la biomasse dans les PME*, enquêtes qui ont été suivies d'un atelier sectoriel réalisé en juillet 2006, à Dakar.

Le second jour a été consacré aux discussions finales sur les barrières sectorielles dans leurs dimensions organisationnelles et réglementaires. Le rôle et la place de l'information a fait l'objet d'une session particulière permettant ainsi des discussions sur le futur *Centre de Ressources en Bioénergie* que doit abriter Enda.

2- PROFIL DES PARTICIPANTS

30 participants ont pris part à la réunion représentant les administrations notamment les structures d'encadrement des PME, de la SENELEC, des centres de recherches, les Banques, les entrepreneurs, les ONG et des programmes de biomasse énergie.

Des institutions comme la Commission de l'Union Européenne et la Coopération Wallonne ont participé aux échanges, apportant, à chaque fois que de besoin, des éclairages et des recommandations.

Des institutions financières comme la BAD ont participé aux échanges apportant ainsi des informations sur des programmes et des lignes de financements disponibles au sein de cette institution.

Cette pluralité de la participation autour des partenaires du projet ENEFIBIO aura favorisé l'émergence d'une masse non négligeable d'informations et de recommandations qu'il s'agira maintenant de rendre opérationnelles.

3- Contenu des sessions

L'analyse du rapport de l'atelier sectoriel de juillet 2006 ayant mis l'accent sur un certain nombre de barrière, celles-ci ont été classées selon qu'elles concernent la plupart des secteurs retenus en première instance (rizerie, fermes avicoles et laitières, boulangeries traditionnelles, fumage de poisson) ou selon que les barrières sont spécifiques à l'un ou l'autre des secteurs. Ainsi, a-t-on des barrières multisectorielles et celles dites sectorielles.

➤ 3.1 - Développement et accès aux produits financiers adaptés aux projets de bioénergie

En échangeant sur les contraintes financières, beaucoup de points ont été soulevés. Il s'agissait donc d'étudier les propositions de mise en œuvre des solutions de levée de barrières préconisées. Ainsi,

- Face à la faiblesse des capacités financières (faiblesse des fonds propres) des PME, du niveau élevé du taux d'intérêt (12-17%), la solution préconisée était de mettre en place des mécanismes de Garantie pour les prêts de la part des institutions de micro finance (petits projets) ou la recherche de financement souple dans le marché du carbone (MDP, vente carbone).

Stratégie de mise en œuvre : la Direction des PME a lancé l'idée de la **mise en place d'un fonds d'appui aux PME** avec une orientation thématique dont la bioénergie. Le comité technique en charge de ce travail dans le cadre de l'élaboration d'une loi d'orientation va associer des acteurs de l'énergie.

- Sur la mauvaise perception du risque / du manque d'expérience des financiers, manque d'informations sur les opportunités de projets en bioénergie, la diffusion d'un mémento des solutions financières bioénergie a été préconisée.
 - Recommandation : Élaboration et diffusion du mémento et organisation de session de formation des financiers par le Centre des ressources

Stratégie de mise en œuvre : Centre des ressources en charge de l'élaboration et de la diffusion du mémento en collaboration avec la Direction des PME

Sur un tout autre plan, il a été recommandé à la Direction des PME de poursuivre le processus d'organisation de ces entreprises pour leur assurer une crédibilité et l'accès à des garanties. Par ailleurs, en se rapprochant de l'ADEPME, les entreprises pourraient bénéficier de certains avantages comme le financement de leurs études de projet à hauteur de 70%.

La Direction des PME, se propose d'intégrer les personnes ressources en bioénergie dans le comité technique en charge d'élaboration de la loi d'orientation et de la mise en place d'un fonds d'appui.

➤ 3-2 Les aspects réglementaires

Le problème central identifié est l'absence de tarification de l'électricité d'origine renouvelable, en d'autres termes, absence de Conditions de rachat de l'électricité pour les producteurs indépendants, difficulté de négociation avec le distributeur (SENELEC) de contrats de rachat à un prix garanti.

Le modérateur de cette session (Dr Alioune Fall), Président du groupe de réflexion qui a mené les réformes du sous secteur de l'électricité au Sénégal et premier président de la commission de régulation du secteur électrique a tenu à bien confirmé cette difficulté.

La direction de l'énergie a tenu à informer les participants du processus que l'Etat a initié dans le sens de la mise en place d'une réglementation sur les conditions de rachat de l'électricité verte. Des termes de références ont été produits, un groupe technique a déjà déposé un premier draft et plusieurs missions sont reçues dans le sens au Sénégal pour partager leurs expériences. C'est le cas d'une mission Allemande a séjourné au Sénégal au moi de Juillet 2007.

La présence de la SENELEC et de l'ASER a permis de dégager des pistes même si des engagements précis n'ont pas été pris par les uns et les autres. Il faut donc profiter du nouveau cadre juridique qui est en train d'être mis en place sur les Energies Renouvelables pour créer les conditions d'une réglementation favorable à la production et, surtout, à une tarification optimale du prix de l'électricité à partir des Energies Renouvelables.

A ce niveau, il s'agira aussi de poursuivre les concertations pour en tirer le meilleur parti selon les préoccupations d'ENEFIBIO. En attendant, il faut faire une étude de faisabilité détaillée (technique et financière).

Pour les autres secteurs comme celui de la boulangerie traditionnelle, l'absence du PROMER a constitué un obstacle pour des discussions exhaustives. Toutefois, des perspectives s'annoncent avec l'intérêt marqué du PERACOD pour ce qui est des foyers améliorés.

Par rapport à l'arrêté sur la commercialisation des pains traditionnels au niveau des communes de plus de 10 000 habitants, il faut rappeler que cette disposition a été prise dans la région de Kaolack et que, à ce jour, sa mise en application ne va pas au-delà, s'il en est, par ailleurs.

Concernant la question de l'accès à la nappe phréatique dans les Niayes, pour la méthanisation dans les fermes, il n'y a pas eu de solutions ou de recommandations précises d'autant que le problème se pose moins en termes de besoin en eau qu'en termes de disposition d'un ou des patrons de fermes à expérimenter cette expérience de biométhanisation. Les enquêtes ayant montré que ces entreprises disposent de ressources financières conséquentes pour leur développement, il a été convenu de travailler à développer une expérience pilote pour servir de test et, ainsi, inciter les autres patrons de fermes laitières et avicoles à investir dans la biométhanisation, sur la base d'études de rentabilité préalables.

La tendance à la suppression des subventions sur le gaz butane¹ peut constituer un facteur encourageant pour approfondir les études de faisabilité sur la biométhanisation.

➤ 3-3 Les aspects organisationnelles

Au plan organisationnel, les principales contraintes se trouvent dans l'éparpillement des fermes avicoles et des fermes laitières et puis dans l'inexistence d'une structure organisationnelle pour réunir les boulangers traditionnels, la piste du regroupement n'a pas paru très féconde.

Par contre, l'idée d'une expérience pilote a été encore réitérée, surtout pour les fermes dans le cadre de la méthanisation.

Il est également été recommandé de prendre connaissance des activités qui ont été menées (fabrication de briquettes de charbon / balle de riz en 1996) et des activités en perspective (l'installation future d'une centrale électrique à base de Typha dans le Delta par la coopération espagnole), pour développer des synergies dans la production d'électricité à partir de la biomasse.

3-4 La gestion de l'information et des connaissances

¹ Avec la pression de la Banque Mondiale, le Gouvernement du Sénégal est de plus en plus poussé à établir une vérité des prix sur les produits pétroliers.

L'idée ici est de renforcer la gestion des données relatives aux secteurs cibles, en particulier, mais à la bioénergie, de façon générale.

Cette session a été l'occasion d'exposer les différentes orientations et la fonction du *Centre de ressources en bioénergie* que doit abriter Enda, pour le Sénégal. Il s'agira donc de mettre à la disposition des opérateurs, des promoteurs d'entreprises en bioénergie, des équipementiers, des bureaux d'études, etc, toute information pouvant leur permettre de développer leurs entreprises dans ce sous secteur de la bioénergie.

Une présentation a été faite du modèle de *gestion des connaissances* proposé par l'ITEBE. Ce modèle sera utilisé par Enda. Idem d'autres moyens de partage des connaissances (newsletter, radio) pourraient aussi être valorisés.

Ainsi, tout un travail de collecte d'informations et d'intéressement des opérateurs doit être fait par Enda pour répondre à ce besoin des entreprises et autres acteurs. A ce niveau, il faut se féliciter de la disponibilité de la Direction des PME à accompagner Enda dans cette dynamique.

CONCLUSION

Après deux jours de *dialogue*, plusieurs recommandations ont pu être édictées. Il s'agira alors pour Enda, en rapport avec les autres partenaires, de poursuivre les discussions pour rendre opérationnelles ces recommandations.

Un certain nombre de dispositions légales sont en cours d'élaboration, tandis qu'au plan administratif, il existe des opportunités comme le CIMES, de l'APCR, etc, dont il faut profiter en termes de partenariat pour inciter les décideurs et les Elus locaux à encourager l'émergence et le développement d'entreprises en bioénergie, tant au niveau national que dans la sphère des stratégies locales de développement.

L'enthousiasme et l'engagement de la Direction des PME et de la Coopération Wallonne constituent, à ce titre, un motif d'encouragement dans la poursuite des actions. D'où la nécessité de renforcer le *Centre de Bioénergie* pour faciliter la disponibilité d'informations sur la bioénergie au Sénégal et ailleurs. Ceci constitue à la fois un défi et une opportunité pour le développement d'entreprises en bioénergie au Sénégal.

- Des actions clés à mener

1 – Intégrer le comité technique qui travaille sur la loi d'orientation des PME et sur la mise en place d'un fonds d'appui au développement des PME de manière à disposer d'une fenêtre d'appui aux PME en bioénergie.

2 – Partager le draft de la réglementation sur la tarification des énergies vertes en cours d'élaboration au niveau du Ministère de l'énergie de manière à permettre aux membres de ENEFIBIO de contribuer.

3 – Renforcer le centre des Bioénergies en travaillant sur sa visibilité et en développant des partenariats stratégiques tant au niveau national qu'international

ANNEXES



LISTE DES PARTICIPANTS

Eff	Prénom et Nom	Organisme	Position	Adresse
1	M. Christian Sina DIATTA	Ministère des Biocarburants et des Energies Renouvelables	Ministre	Av Abdou Karim Bourgi Tel : 889 52 00
2	Mamadou Sambou	Direction de l'Energie	Représentant du Directeur	Tél: 821 15 44 / slthioune@yahoo.fr
3	Cheikh Amala Bathily	ADEPME	Dir. Information et Marketing	Tél : 869 70 74/ khardiata@adepme.sn
4	Modou Mboup	MDES	Secrétaire Général	VDN , N° 12 MADS Dakar Tél : 867 14 91 mail: meds@orange.sn
5	Mamadou Kane	Coopération Belge	Conseiller Délégation Wallonie- Bruxelles	Tél: 849 29 70 Mail: mamadou@walbru.sn
6	Ibrahima Diouf	Direction des PME	Directeur des PME	Tél : 860 26 54 Email : dioufwileme@yahoo.fr
7	Alioune Fall	Consultant		Tel : (221) 825 24 82 / 639 44 55/ Fax: (221) 825 24 82 - Mail: afall221@sentoo.sn
8	Mme Dior DIOUF	GIE interprofessionnel des femmes transformatrices de Kayar	Présidente	Tél : 616-48-86
9	Michel GBaguidi	Centre national avicole	Inspection régional, Louga	TEL : 543 11 52
10	Pape Alasane DEME	PROGEDE	Economiste Energie	Direction de l'Energie/ 104, rue Carnot mail: papdeme@hotmail.com
11	NDIAYE Mame Aymerou	SENELEC	Expert à la DEEC SENELEC	28, Rue Vincens Dakar Tél. : 839 33 71 Fax : 839 31 73 - BP 93 aymerou.ndiaye@senelec.sn
12	Cheikh Wade	ASER	Responsable Cellule Innovation et Energies renouvelables	Ex. CAMP LAT DIOR

13	Baba N'GOM	CNCR	Secrétaire Général	8, Boulevard de l'Est. Point E/Dakar- BP 249 Dakar cncr@cncr.org babangom@hotmail.com
14	Joseph Saturnin DIEME	UCAD/Recherche Scientifique	Direction de la Recherche Scientifique	Immeuble FADH, 16 ^{ième} étage Tél. 823 76 24/ 637 00 23 aram@ucad.sn aramefaye@yahoo.fr
15	Sala Dior DIENG	UGB/St-Louis	Professeur d'économie rurale	
BANQUES				
16	Mme DIOUF Maimouna Sidibé	BAD	Spécialiste en Infrastructure	8, Route du MERIDIEN PRESIDENT, Almadies Tél. +221 869 13 66 Fax : +221 820 09 99 m.sidibediouf@afdb.org
17	Mireille EHEMBA	PERACOD - GTZ	Responsable Combustibles Domestiques, PERACOD	Hann Mariste Prolongée Tél.: 832 64 71 isoltz@sentoo.sn
18	Romain Crehay	CRAW	Directeur des Etudes	Av Peytavin, ex-Camp Lat Dior
19	Pierre Tekapso	ERA		
20	Emmanuel Ngnikam	ERA		
21	Ousmane Fall Sarr	ASER		
22	Sécou Sarr	Enda		
23	Jean Pascal Correa	Enda		
24	Jean Philippe Thomas	Enda		
25	Touria Dafrallah	Enda		

26	Abdou NDOUR	Enda	
27	Lamine Badji	ITEBE	
	Arthur Riedacker	ITEBE	

